je suis un chevalier du travail, rien de plus, rien de moins; et quand j'aurai dit ce que je me propose de dire ce soir, chacune de mes paroles pourra être répétée dans le plus obscur hameau de la province de Québec. Que ce soit dans la province de Québec ou dans toute autre province, je ne crains pas de dire à l'honorable député qui cherche à m'accabler de ses sarcasmes, que je préférerais voir ma main droite se dessécher et ma langue s'attacher à mon palais, plutôt que de consentir à vendre mon droit d'aînesse ou celui de mes compatriotes pour un plat de lentilles.

N'avons-nous pas droit d'espérer que, sur une question aussi importante, les deux grands partis en présence dans ce parlement donneraient au pays un bel exemple d'union et de patriotisme? C'est là, en effet, une question qui intéresse le pays au plus haut point, et après la résolution adoptée à l'unanimité le 29 mars 1909, je m'imaginais que nous serions d'accord et en fa-

veur d'une marine canadienne.

Mais sur cette question comme sur bien d'autres, l'honorable premier ministre et le parti libéral se trouvent en présence des tactiques surannées de l'opposition. "Vous en faites trop", dira l'honorable député de Jacques-Cartier à ses fidèles électeurs de Lachine. "Vous en faites trop", dira-t-il aux électeurs de Gaspé quand il ira sans doute leur affirmer que je suis l'esclave du roi et que je me suis vendu au Gouverneur général pour un titre de chevalier. "Vous en faites trop", criera-t-il un peu partout dans la province de Québec.

"Vous n'en faites pas assez", dira l'honorable chef de l'opposition (M. Borden) dans la province d'Ontario. "Vous n'en faites pas assez", répétera-t-il dans les au-

tres provinces anglaises.

C'est le privilège traditionnel du parti libéral de toujours tendre à un juste milieu et de manœuvrer de manière à éviter les écueils à droite ou à gauche dans les questions complexes; mais par contre, son loyalisme est toujours révoqué en doute quand il s'agit d'exposer ces questions à l'électorat. Cette attitude de nos adversaires me rappelle un épisode de la révolution française. On conduisait à la guillotine la célèbre Mme Roland. En passant devant la statue de la Liberté, elle s'inclina respectueusement et se tournant vers la foule, elle s'écria: "O liberté, que de crimes on commet en ton nom!"

N'aurions-nous pas tout autant raison, nous aussi, en entendant ces appels de nos adversaires, de dire: "O loyalisme, que de crimes on commet en ton nom!" Et pourtant, qui oserait sérieusement révoquer en doute le loyalisme du parti libéral?

Manquions-nous de loyauté quand, en 1897, de notre propre et libre mouvement, comme premier acte de l'administration libérale, nous accordions à la Grande-Bre-

tagne ce qu'on désigne sous le nom de "préférence britannique"? Lors de la guerre sud-africaine, n'avons-nous pas été loyaux quand, en dépit d'une agitation dangereuse, nous avons envoyé là-bas la fleur de notre jeunesse pour combattre les combats de la mère patrie? Ne sommesnous pas loyaux aujourd'hui, alors que les premiers dans l'histoire de ce Dominion, nous songeons à doter ce pays d'une marine, tout comme le parti conservateur de naguère a fourni une armée à Sa Majesté la reine? Monsieur l'Orateur, ne parlons plus de loyauté mais sachons la mettre en pratique. Ultra-loyal on est dans le comté de Jacques-Cartier, ultra-déloyal on est dans la division représentée par mon honorable ami de Grey-est (M. Sproule). Dans la province de Québec, déjà mon honorable ami et ses alliés ont tenu des assemblées d'indignation pour protester contre ce qu'ils appellent la grande trahison du leader libéral. La presse bleue que n'a pas citée, ce soir, mon honorable ami de Jacques-Cartier (M. Monk), soulève les pires préjugés contre cette politique qu'il dénonce. Le leader du parti libéral! Mais on nous le représente comme sacrifiant ses compatriotes, les Canadiens-français, sur l'autel de Moloch, et l'on a organisé des assemblées, on a adopté des résolutions protestant contre sa politique. Nous connaissons cet éternel refrain. Lors de la guerre des Boers, ce furent les mêmes récriminations et les mêmes clameurs; quand fut adopté le bill de l'autonomie en 1905, les mêmes protestations éclatèrent. Mais, grâce à Dieu, au Canada le sens commun n'a pas encore perdu ses droits. Je ne compulserai pas les vieux livres; je ne citerai pas à la Chambre ce qui s'est passé il y a cinquante ou cent ans.

Le privilège d'un réformiste, c'est de surmonter les obstacles qui se dressent devant lui et ce qui précisément fait la beauté de la constitution britannique, c'est que, tout en étant basée sur des précédents, elle s'adapte à toute circonstance. Pourquoi cette politique navale? Je réponds qu'elle est la conséquence logique de l'évolution naturelle du pays. Prenons, par exemple, l'augmentation merveilleuse du chiffre de la population. Grâce à la politique sage du parti libéral, elle a presque doublé depuis 1896. Grâce à la Providence, d'abord; mais grâce au parti libéral, ensuite . . .

Quelques VOIX: Oh! oh.

L'hon. M. LEMIEUX: La richesse naturelle du pays s'est accrue dans d'énormes proportions. Je sais de la bouche même de l'honorable ministre qui préside le bureau du recensement, je veux parler de l'honorable ministre de l'Agriculture, que lors que se fera le prochain recensement, c'està-dire l'année prochaine, la population du Dominion sera plus près de 8,000,000 que de 7,500,000 habitants. Nos vastes terri-